

fait des instances pour que la mine en question soit incluse dans la loi qui constituait la Devco en société. Mais par suite de la présentation de mémoires, la mine est maintenant sous la direction de la Devco.

J'ai écrit au ministre à ce sujet, à la suite d'instances que j'avais reçues de la section syndicale 8,672 des Mineurs Unis d'Amérique, relativement aux pensions payables aux houilleurs de 65 ans, employés à la mine MacBean. J'espère que mes amis du Cap Breton ne m'en voudront pas de signaler que ces pensions ne représentent que la moitié de celles que touchent les mineurs du Cap Breton aux termes de la loi touchant la Devco.

Le ministre m'a répondu que je devrais me mettre en rapport avec les représentants de la Devco à Sydney, ce que j'ai fait. On m'a fait remarquer que l'entente concernant l'administration de la mine MacBean est une entente quadripartite, entre le gouvernement fédéral, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la Commission de recherche et de développement du comté de Pictou et la Devco elle-même. J'ai proposé que le syndicat local des mineurs fasse des instances auprès du gouvernement de la Nouvelle-Écosse et de l'organisation locale désignée sous le nom de Picord, et j'exhorte maintenant le ministre à faire en sorte que les représentants de la Devco étudient de nouveau la question.

Le montant payé aux mineurs du Cap-Breton est de \$2,400 pour un célibataire et de \$3,000 pour un homme marié, alors qu'en vertu de l'Accord MacBean, ce montant est de \$1,200 pour un célibataire et de \$1,500 pour un homme marié. J'espère que cette loi imposera au ministre de prendre des dispositions en vue d'un nouvel accord entre ces quatre parties, afin qu'une pension plus réaliste soit accordée à ces mineurs, qui le méritent largement.

Afin de permettre à d'autres députés de parler de cette question si importante, je conclurai, monsieur le président, en évoquant la question qui m'a été inspirée par le député de Gloucester. Je le répète, cet article a paru dans l'*Atlantic Advocate*. Il s'intitule: «The Expansion of the Atlantic Economy», et a été rédigé par le très honorable Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada.

Des voix: Bravo!

M. MacEwan: Je suis heureux de vous voir applaudir: il est votre patron, pas le mien. Je ne dis pas cela pour le diminuer. Voici le sous-titre de l'article:

L'*Atlantic Advocate* a l'exclusivité de l'article du premier ministre Trudeau. Il y explique les principes qui ont présidé à la création du nouveau

ministère de l'Expansion économique régionale et décrit le fonctionnement du plan Marchand, qui traduira la nouvelle politique fédérale.

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a décrit ce qu'il appelait alors le plan Marshall pour la région atlantique. Maintenant, c'est le plan Marchand. Quel que soit son nom, il est important et nous espérons que le ministre va s'y atteler. Il a une grande responsabilité à l'égard de la région atlantique et nous veillerons à ce qu'il réalise les promesses du premier ministre aussi vite que possible. Le monde ne s'est pas fait en un jour, nous le savons. Je le répète, la responsabilité du ministre sera grande. Nous lui donnerons la chance de s'en acquitter, mais nous le tiendrons à l'œil, de ce côté-ci de la Chambre.

M. Whiting: Monsieur le président, j'aurais quelques commentaires à formuler au sujet de la partie du bill C-173 qui se rapporte à la création d'un ministère de l'Expansion économique régionale. Nous ne pouvons espérer réaliser une véritable unité nationale tant que nous aurons des régions où le niveau des salaires est de 30 p. 100 inférieur à la moyenne nationale et où le taux du chômage est parfois le double de celui des régions les plus prospères de notre grand pays.

• (8.10 p.m.)

Je crois qu'il faut féliciter le gouvernement qui s'efforce de remédier à ces situations lamentables par l'établissement de ce nouveau ministère. Je crois de plus que le ministre à qui échoit ce portefeuille est à la mesure de la tâche et nous sommes convaincus que sa compétence et celle de ses associés, grâce à l'appui du gouvernement, feront de ce ministère un organisme éphémère, dont le besoin diminuera au fur et à mesure de ses réalisations. D'autres gouvernements ont tenté, à maintes reprises, d'étayer l'économie dans diverses régions, surtout celle des Maritimes. Au cours des années, des millions de dollars ont été affectés à cette fin dans le cadre de divers plans, projets et programmes gouvernementaux. Ces efforts, tout méritoires qu'ils aient été, n'ont malheureusement donné que peu de résultats appréciables.

Non seulement le chômage reste-t-il à un niveau élevé dans les provinces Maritimes, mais aussi l'exode de la population atteint presque le chiffre de 20,000 par an. Cet exode résulte des conditions de vie lamentables qui existent dans ces provinces, mais en même temps il les aggrave, car il diminue les débouchés pour les produits des industries qui s'y trouvent actuellement et pour ceux